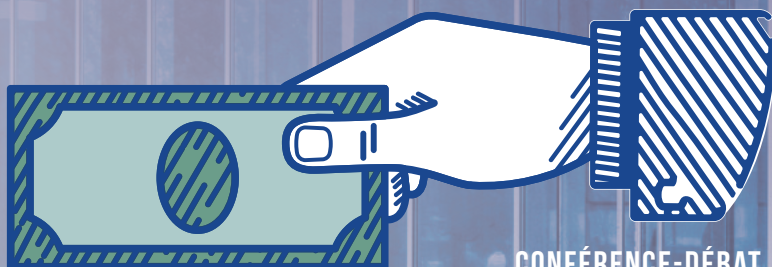




Maison de la Laïcité
Morlanwelz

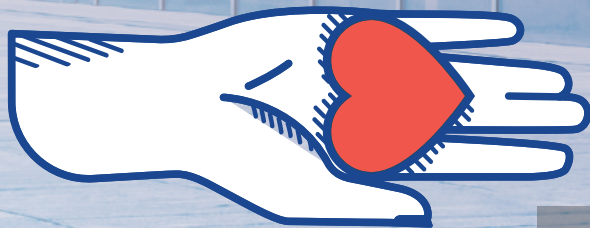
Le Courrier Laïque
N°164 mai 2018



CONFÉRENCE-DÉBAT

PROSTITUTION ESTUDIANTE

MERCREDI 23 MAI 19H30
PAR MARIE MEUNIER



Mardi 22 mai 16h
projection du film
«Mes chères études»
Interdit au -16 ans - entrée gratuite

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Dans ce numéro

Mardi 8 mai à 19h : assemblée générale de la Maison de la Laïcité	P. 03
20 ans déjà... après la fête	P. 03
Mardi 22 mai à 16h : Projection du film « Mes chères études »	P. 10
Mercredi 23 mai à 19h30 : conférence –débat « La prostitution estudiantine »	P. 11
Populisme... Extrémisme... Déviance islamiste...	P.12
Lundis 7 et 28 mai : atelier d'aquarelle	P.14
Samedi 5 mai : voyage-rencontre à Colfontaine	P.16
Présentation de la maison Van Gogh à Colfontaine	P.16
Jeudi 3 et 17 mai : atelier d'art floral	P.16
Lundis 9 et 23 avril : atelier d'aquarelle	P.15
Samedi 9 juin à 18h : théâtre « COLON(IAL)OSCOPIE	P.17
Lundi 14 mai à 14h15 : « Bien boire, bien manger ensemble »	P.19
Lundi 14 mai à 12h30 : Repas mensuel « Les Lundis du Préau »	P.20

Bureau - Sophie Bultot : 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2018 - RAPPEL

La cotisation annuelle reste fixée à **12 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2018

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans votre entité.**



Mardi 8 mai à 19 heures **Assemblée générale annuelle de la Maison de la Laïcité**

Nous comptons sur la présence importante de nos membres afin d'examiner ensemble le rapport d'activités et le bilan financier 2017 ainsi que nos projets 2018. Votre présence soutient nos projets et nos activités.

Vous recevrez, sous pli séparé, les rapports ainsi que la procuration à nous renvoyer s'il ne vous est pas possible d'être présent.

La Maison de la Laïcité est un de vos lieux de rencontre, de réflexions et de convivialité.

Elle est ce que vous voulez qu'elle soit : c'est la raison d'être de l'assemblée générale annuelle.

Pour le Conseil d'administration
Yvan Nicaise
Président



20 ans déjà ... après la fête ... et la fête fut superbe !

Et ce fut une fête dont tous les membres et sympathisants présents garderont un excellent souvenir.

Malheureusement, nous avons dû refuser des inscriptions car le nombre de personnes que nous pouvions accueillir pour une telle manifestation était fonction des dimensions de notre salle.

Grâce au duo « Luna Negra² » composé de deux guitaristes - chanteurs dont les voix s'harmonisaient merveilleusement - nous avons voyagé dans le monde des chansons d'amour mais aussi des luttes, ambiance bien dans l'esprit de notre maison.

Ce récital fut entrecoupé de « l'inévitable discours de circonstances du Président » où histoire, objectifs, réflexions, préoccupations et devenir de la



Laïcité et de notre Maison se termina par – vous l’avez deviné – le verre de l’amitié et un petit cadeau-souvenir.

La décoration de la salle fut aussi une surprise : trois affiches de 3 m² chacune étaient couvertes de 250 photos remémorant l’inauguration des locaux en 1998, les divers travaux indispensables au aussi des photos glanées au fil des nombreuses activités des dix dernières années.

Beaucoup s’y sont reconnus et ces affiches continueront longtemps à décorer nos murs, permettant ainsi à nos membres, sympathisants et visiteurs de découvrir la vie et la diversité de nos activités.

Comme de coutume, la préparation et la décoration des tables, le repas, ainsi que toute « l’intendance » furent assurés par les membres du Conseil d’administration et des bénévoles, sans lesquels notre maison ne saurait pas fonctionner lors de telles manifestation. Ils méritent tous nos remerciements.

Et après cette fête ?

L’enthousiasme qui s’est dégagé de cette journée et les encouragements reçus pour notre dynamisme et nos diverses implications sont des messages qui nous motivent pour continuer à développer notre présence dans notre entité.

J’ajouterai que cela n’est possible que si chaque membre, outre sa participation à nos diverses activités, fait connaître notre maison, lieu de réflexion citoyenne, d’échanges, de convivialité, et ouverte à tous.

Yvan Nicaise

Allocution du président

Chers Membres, Chers Sympathisants, Chers Amis,



Il y a 10 ans, exactement le 28 septembre 2008, nous fêtons les dix ans de l'inauguration de notre Maison de la Laïcité et ce 25 mars 2018, nous fêtons ses 20 ans et nous en sommes fiers.

Le **nous** s'adresse aux nombreux laïques qui, depuis le 2 juin 1994, date de la constitution de l'asbl « La Maison de la Laïcité de

Morlanwelz », ont voulu et veulent toujours, avec la même détermination, le même dévouement bénévole, que la Laïcité rayonne au sein de notre entité.

Car il s'agit bien de cela.

Les objectifs des membres fondateurs n'étaient pas de créer un centre culturel, une maison de quartier, un nouveau lieu de culte, mais de marquer, d'une manière toujours visible, autant notre présence que notre indépendance par rapport aux structures institutionnelles.

La Laïcité n'était pas pour autant absente de la cité ; bien avant que ne se constitue notre asbl, le Cercle Rationaliste « La Fraternité », organisait de nombreuses activités et cérémonies laïques dans des locaux communaux. Nous nous en souvenons et les remercions. Plusieurs de ces administrateurs ou membres furent d'ailleurs parmi les fondateurs de notre maison.

Le Cercle rationaliste « La Fraternité » cessa progressivement ses activités car deux associations laïques aux objectifs parfois similaires ne se justifiaient plus.

Je ne retracerai pas les diverses étapes qui, depuis que notre regretté Jean Henne a proposé de saisir l'opportunité d'acquérir cet immeuble, suivi de son achat et des nombreux travaux, ont abouti à son inauguration, le 20 mars 1998.





Elles sont relatées dans notre mensuel « Le Courrier Laïque » de mars qui se trouve, en tant que bon laïque, sur votre table de chevet.

Sur le pèle mèle que nous avons conçu et qui se trouve à l'entrée de la salle, vous pourrez découvrir des photos des principaux travaux réalisés après l'achat de notre maison dont les plans d'aménagement et la surveillance du

chantier furent confiés à Jacques-Jacques Nicodème, architecte, sans qu'aucun honoraire ne nous fut demandé.

Vous y trouverez aussi des photos des travaux réalisés en 2014, à l'étage, afin de disposer d'une cuisine fonctionnelle et conforme aux réglementations sanitaires et de sécurité.



Pour tous ces travaux et aménagements, nous avons reçu des aides financières substantielles de la commune de Morlanwelz et de la Région Wallonne mais nous avons dû aussi recourir à l'emprunt dont le remboursement en cours est possible grâce principalement aux divers repas que nous organisons. Grand merci donc aux participants qui sont ainsi nos

investisseurs désintéressés, ce qui est rare par les temps qui courent.

Et sur ce pèle mèle, vous trouverez aussi quelques photos de l'inauguration de 1998 ainsi que les photos des douze membres du Conseil d'administration en place dont huit sont parmi nous ce midi. Jean Henne et Christian Mabilie –tous deux vice-Présidents - sont passés de l'autre côté du miroir mais ils restent dans nos pensées.

Je tiens maintenant à vous présenter les autres membres du CA de l'époque et leur fonction :

Bernard Bodeux : Président, Mimie Lemoine, Secrétaire, François Devillers, Trésorier et les administrateurs Lucien Bouton, Lily Dutilleux, Claudine Lefèvre, Jacquy Mousty, Jean-Jacques Nicodème. Richard Willame est excusé et Nadine Romain n'est plus membre.

Ils méritent tous nos applaudissements et notre gratitude.

Depuis, d'autres laïques ont repris le flambeau et poursuivent leur idéal.

Malheureusement, Henri Cornet, ancien président, Jean-Claude Selvais, trésorier René d'Hollander et Michel Loison, administrateurs, nous ont aussi quitté il y a peu. Ils font aussi partie de l'histoire de notre maison comme bien d'autres. Nous avons aussi voulu illustrer la vie de notre Maison de la Laïcité en jetant sur les deux autres toiles, sans chronologie ni priorité, des photos puisées dans les centaines de photos de notre photothèque numérique.



Elles sont l'expression de la vitalité et de la diversité des activités que nous proposons autant à nos membres qu'à la population de notre commune mais aussi au-delà. Pour la période antérieure, vous pouvez feuilleter les albums du Cercle Rationaliste ou de notre Maison, mis à votre disposition.

Il n'est pas facile de classer une Maison de la Laïcité dans le paysage local, tout simplement parce qu'elle se différencie des lieux de culte, des centres culturels, des réunions de partis politiques ou autres associations car nos leviers d'action s'appuient sur l'attrait de la liberté, l'ambition de l'autonomie de la personne, la primauté de la raison sur les dogmes, la lutte contre les extrémismes, le respect des droits humains fondamentaux, le libre examen.



Nos Maisons de la Laïcité sont des maisons où la citoyenneté est au centre des débats et des préoccupations de société, hors des clivages sociétaux et politiques, donnant ainsi au mot LAICITE toute sa dimension. Il faut redonner au mot citoyen son sens premier : celui qui jouit de droits dans la cité et pour cela, il faut qu'il existe et vivent des lieux où débats, réflexions, échanges,

doutes et remises en cause, mais aussi propositions émanent du citoyen.

Par la suite, aux élus politiques de concrétiser les espoirs des citoyens pour qu'ils vivent et s'épanouissent dans un espace démocratique, dans le respect des convictions de chacun.

C'est une des raisons pour lesquelles nous proposons des conférences-débats, un ciné-débat, des café-citoyens. A nous, laïques, d'en informer autour de nous pour que notre idéal ne soit pas que mirage ou utopie **mais aussi** pour que les vagues anti démocratiques ou conservatrices qui traversent nos sociétés occidentales ne nous atteignent pas, nous et les générations futures.

Deux exemples d'actualité :

Alors que nous réclamons la dépénalisation de l'avortement et que le droit de mourir dans la dignité soit accessible aux mineurs, le 28 avril, à Bruxelles, se déroulera une marche pour la vie ayant comme objectif de promouvoir le respect de la vie humaine, de la conception à la mort naturelle.

Alors que nous allons commémorer les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, certains réclament le retour à la peine de mort ou le rejet hors de nos frontières des migrants fuyant les atrocités des guerres et des conflits. Les combats laïques sont donc loin d'être terminés.

Mais aujourd'hui, c'est jour de fête



Un jour de fête qu'ont voulu partager avec nous des amis de La Louvière : René Barbier, Président de la ML de La Louvière, Bertrand Tréfois, son directeur, Olga Zrihen, membre de leur CA, Maria Cordisco, Permanente, ainsi que Stéphane Mansy, Coordinateur du Relais de La Louvière, représentant aujourd'hui le

Centre d'Action Laïque – Picardie Laïque.

Olga et Maria sont également membres de notre Maison de la Laïcité et La ML de Louvière ne considère pas cela comme une trahison ni de l'espionnage.

Trois de nos membres ont également la double casquette ce midi : nos amis François Devillers, Echevin et Thierry Bonnechère et Jacques Fauconnier, conseillers communaux.

J'excuse aussi Luc Verton, Président de la ML de Seneffe, inscrit trop tard (plus de place) et Roland Brulmans, Président de la Fdml retenu par une autre manifestation.

Je vous répète : c'est un jour de fête.

Je vous invite donc à vous dégager de vos préoccupations quotidiennes, à laisser vos soucis à l'extérieur de cette Maison de la Laïcité, à apprécier le moment musical que nous présente le groupe Luna Négro², à consacrer cette journée au bien manger, au bien boire, à l'amitié et à l'engagement commun de mieux faire connaître et vivre notre Maison de la Laïcité.

MAIS d'abord, le CA a voulu que chaque participant à cette journée en conserve un souvenir concret en emportant un petit cadeau utile créé spécialement pour nos 20 ans. Un verre décoré du sigle des 20 ans vous est offert.

Il est vide mais rassurez-vous, ceci n'est pas l'apéro. Il arrive également.

Levons notre verre. A la poursuite de nos actions autant dans notre maison que dans la cité.

J'ai dit.

Yvan Nicaise, Président

Merci à l'équipe organisatrice des 20 ans (+ Dominique)



**20 ans d'activités résumés en 3 panneaux et 250 photos
exposés dans notre salle Robert Joly**

Mardi 22 mai à 16h

Projection du film « Mes chères études »

En illustration préalable à la conférence du mercredi 23 mai sur

« La prostitution estudiantine »

Interdit au moins de 16 ans - Projection gratuite



Mes chères études est un téléfilm français écrit et réalisé par Emmanuelle Bercot, diffusé la première fois par Canal+ le 18 janvier 2010. Il est tourné à Besançon, principalement dans le centre-ville.

Laura, 19 ans, simple étudiante en première année d'université, veut réussir ses études, à tout prix. Malgré un job alimentaire, elle n'arrive pas à subvenir à ses besoins et tombe dans une précarité financière telle, qu'un soir de

désespoir, à court de solutions, elle s'aventure à répondre à une annonce trouvée sur internet.

Joe, 57 ans, recherche étudiante pour moments tendres. Cent euros de l'heure.

Une fois pas plus, se promet-elle. Trois jours plus tard, Laura est dans une chambre d'hôtel avec Joe. Et c'est le début de l'engrenage.

L'exaltation d'un argent si « facilement » gagné. Oublier les sensations détestables et ne se rappeler que l'enveloppe remplie d'argent. Dès le deuxième client, Laura, jeune étudiante meurtrie dans sa chair, mais déjà prostituée, veut arrêter. Y parviendra-t-elle ?

Relevé parmi les critiques

Très bon téléfilm dont le sujet est un fait de société, la prostitution étudiante. Le film ne donne pas dans le voyeurisme, il est réaliste et insiste sur la psychologie des principaux personnages. Bon scénario et les acteurs jouent correctement.

Dans l'actualité

En janvier 2018, La ministre de la Jeunesse et des Droits des femmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles Isabelle Simonis et le ministre de l'Enseignement supérieur Jean-Claude Marcourt ont lancé une campagne d'information et de sensibilisation sur les dangers de la prostitution étudiante. Pour lutter contre l'augmentation estimée des échanges économico-sexuels ainsi que contre la banalisation de cette activité voire l'incitation à la débauche des étudiantes, les ministres ont lancé, en Wallonie et à Bruxelles, une campagne d'affichage sur les lieux d'enseignement du supérieur et à certains endroits fréquentés par les étudiants.

Yvan Nicaise



Mercredi 23 mai à 19h30
Conférence-débat
« La prostitution étudiante »
par Marie Meunier
Etudiante à l'Ecole Supérieure des Arts à Mons

Qu'est-ce qui pousse quelqu'un à se prostituer ?

« Elles sont vos femmes, elles sont vos filles, elles sont vos sœurs... Entre dix et quinze mille personnes proposent des

services sexuels chaque année en Belgique ».

Pour diverses raisons principalement liées au maintien d'un niveau de vie décent dans le cadre de la poursuite de leurs études, certains étudiantes et étudiants sont de plus en plus tentés de se tourner vers la prostitution. (Des articles de presse parlent de 6000 étudiantes chaque année...)

La conférence, résultat d'un travail de recherche de Marie Meunier, traitera de la problématique de la prostitution étudiante en passant d'abord en revue le statut de la prostitution au fil des siècles. Elle analysera également le traitement réservé à cette profession dans certaines villes de Wallonie et Bruxelles.

La soirée du 23 mai est inscrite dans le cycle que notre maison a programmé sur le thème : « Mal-être, bien-être... et s'épanouir ».

Ce sujet se veut volontairement à l'opposé de l'épanouissement personnel, ce qui mérite d'autant plus la réflexion.

Mieux connaître conférencière.

Marie Meunier a 25 ans. Elle est toujours étudiante (en Architecture d'Intérieur & Design) mais en dernière année (Master 2).

Elle est conseillère communale à la ville de Mons depuis novembre 2012.

Vice-Présidente des Jeunes Socialistes de Mons-Borinage et de « Tulipe rouge », une asbl aidant les victimes d'agression sexuelle et d'atteinte à la dignité humaine. En tant que conseillère communale de la ville de Mons, elle a effectué le travail de recherches qui est à la base de la conférence qu'elle nous présentera.

Première phrase de réflexion qu'elle nous propose :

"Je voudrais qu'on donne un vaccin à tout le monde, à la naissance, qui empêcherait de juger les autres. »

Mira, prostituée

Yvan Nicaise



**Populisme... Extrémisme...
Déviance islamiste...
Un cocktail contre la démocratie
et les droits de l'homme**

En Hongrie, le nationaliste Viktor Orban, a triomphé aux législatives d'avril. Son parti - le Fidesz-Union civique hongroise - a donc remporté la majorité des deux-tiers au Parlement.

Sa campagne électorale a tout misé sur la dénonciation de l'immigration, facteur selon lui d'insécurité. Il avait repris à son compte les théories du complot véhiculées jusqu'ici par l'extrême droite, affirmant que Bruxelles et l'ONU désiraient organiser le remplacement des populations d'Europe centrale par les réfugiés venus du Moyen-Orient et d'Afrique.

Plus inquiétant encore, le parti d'extrême-droite, le Jobbik, est en deuxième position avec presque 20% des voix.

En Europe, nombre de félicitations sont venues de l'extrême droite : le Vlaams Belang et l'AfD (*Alternative für Deutschland*) étaient les premiers à féliciter Viktor Orban. La présidente du Front national français et ancienne députée européenne Marine Le Pen a salué la « grande et nette victoire de Viktor Orban » ainsi que le chef de file de l'opposition aux Pays-Bas, le député anti-islam Geert Wilders, visiteur régulier de Viktor Orban à Budapest.

En Autriche, le retour au pouvoir d'un parti fondé par d'anciens SS - le FTÖ - fait peu de remous, contrairement aux incitations de Louis Michel, qui, en 1999, déconseillait aux Belges d'aller skier dans ce pays.

Soulignons aussi que la présidence du Conseil de l'Union européenne sera confiée, du 1^{er} juillet au 31 décembre 2018 à l'Autriche, ce qui laisse plus que supposer l'influence négative que l'extrême-droite autrichienne aura sur la politique européenne.

Comment peut-il en être autrement, lorsque « *la moitié des parlementaires autrichiens appartiennent aux « fraternité germaniques » réservées à une race aryenne qui exclut les juifs, les homosexuels et les femmes* » (Espace de libertés - avril 2018).

Encore une fois, le populisme, c'est-à-dire la capacité de dirigeants de partis politiques d'exploiter la peur et l'angoisse des peuples en les instrumentalisant notamment contre l'Europe, s'installe durablement.

Si cette évolution se confirme et que les partis réellement démocratiques ne mènent pas une véritable campagne accompagnée de propositions qui ramènent l'homme au centre des préoccupations économiques et sociales, la droite populiste et anti-européenne pourrait bien remporter les élections au parlement européen au printemps 2019 pour la première fois depuis la première élection de cette institution au suffrage universel en 1979.

Et en Belgique ?

Le 6 avril dernier, le **parti Islam**, qui compte se présenter dans 28 communes en Wallonie et à Bruxelles lors des élections communales du 14 octobre prochain, a dévoilé des éléments principaux de son programme, basé sur les principes du Coran et de la charia et visant à l'établissement d'une "démocratie islamiste". Même si cette annonce a provoqué un certain nombre de réactions politiques personnelles dénonçant les objectifs électoraux de ce parti, il est interpellant, voire inquiétant qu'à l'exception de partis flamands, les états-majors des partis politiques, à ce jour, semblent muets.

L'argument, non exprimé, serait-il de ne pas « diaboliser » ce parti, d'éviter de lui donner de l'importance médiatique, comme ce fut le cas lorsque la volonté d'interdire le Vlaams Blok qui tenait des discours xénophobes fut bloquée par des partis flamands ?

A moins que les partis démocratiques estiment que se battre en s'appuyant sur son propre programme soit suffisant pour éloigner les tendances extrémistes de tout bord ?

Les constitutionnalistes avancent que, au vu de nos lois belges, il est impossible d'interdire un tel parti.

Mais lorsque que des personnes, **des citoyens**, utilisent les valeurs, la richesse de la démocratie pour saper ses fondations, lorsqu'ils utilisent la liberté d'expression que nous, laïques, défendons chaque jour, pour détruire les conquêtes humanistes qu'il a fallu des centaines d'années pour mettre en place, nous sommes face à des ennemis, le mot n'est pas trop fort, qui veulent rayer de notre cerveau, de notre cœur, notre devise « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Nous et les générations futures devront-elles reprendre des combats semblables ou parallèles qu'ici ou ailleurs, les générations passées ont mené pour que les droits de l'homme soient respectés : Mandela contre l'apartheid, Gandhi pour l'indépendance de l'Inde, Martin Luther King pour les droits civiques des noirs aux Etats-Unis, Victor Hugo contre la peine de mort, Willy Peers pour l'avortement, ... Sans oublier les années sous l'inquisition.

Ces comparaisons vous paraissent excessives ? Probablement ? Mais pourquoi ?

A l'exception des véritables révolutions dont on connaît les excès et les déviances, s'il a fallu des centaines d'années pour mettre en place des démocraties, même imparfaites, il n'a fallu que quelques années pour que le

nazisme et le fascisme se mettent en place et la montée, en quelques années, des extrémistes dans l'Union européenne n'est pas plus rassurante.

Le 9 avril dernier, dans une carte blanche publiée dans le journal « L'Echo », Marc Uyttendaele, Professeur à l'ULB, écrit, je cite :

« Le parti Islam nargue la démocratie. Il nargue nos valeurs. Il les croit si peu défendues qu'il lui est loisible de fouler aux pieds l'égalité entre hommes et femmes. Inconcevable qu'une femme puisse être tête de liste lors des élections, nécessité d'éviter qu'hommes et femmes usent des mêmes transports communs ». On sait que la mort de la démocratie peut être inscrite dans la démocratie elle-même.

Et d'ajouter, en fin d'article : *« ... Car la noblesse de la démocratie est de ne pas être molle. Elle doit avoir le regard franc et droit et punir tous ceux qui abusent d'elle pour en détruire les valeurs, et cela à quelque parti qu'ils appartiennent. En effet, à force de ne pas vouloir diaboliser tous ceux qui la méprisent, ce sont ses valeurs qui finiront sur le bûcher ».*

Yvan Nicaise

Lundis 7 et 28 mai : atelier d'aquarelle



Les participants à cet atelier espèrent que leur exposition aura suscité des vocations.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation est de 5 € par séance, papier et café compris et la petite friandise inattendue.

Prochaines dates : 4 et 18 juin.

Anne-Marie André

« Le Courrier Laïque » de mai étant rédigé et imprimé avant la date de l'exposition du 20 avril, les échos seront publiés dans le numéro de juin prochain.



Samedi 5 mai : match retour ! **« Voyage-rencontre » à la Maison de la** **Laïcité de Colfontaine**

Dans « Le courrier Laïque » d'avril, nous vous annoncions que, le 5 mai, nous vous invitons à une journée à Colfontaine. Cette journée est organisée à notre intention par nos amis de la Maison de la Laïcité de Colfontaine afin de découvrir leur patrimoine et de partager ensuite un repas « laïque » et fraternel.

C'est le « match retour » de la journée du 25 novembre 2017 où nous avons accueilli en nos murs une délégation de membres de la Maison de la Laïcité de Colfontaine précédé d'une visite du musée de Mariemont.

Nous avons choisi de nous y rendre en covoiturage, le prix de la location d'un car étant trop élevé pour une distance aussi courte et cela diminue également le coût de cette journée amicale.

Attention : le nombre de participants est fonction du nombre de voitures.
Merci de nous informer dès maintenant si vous participez avec votre voiture
ainsi que le nombre de places restantes que vous mettez à disposition.

Déroulement et organisation - Déplacement en co-voiturage

Départ : 8h30 face à la Maison de la Laïcité

Visites : Maison Van Gogh, Marcasse (charbonnage dans lequel est descendu Van Gogh) et Maison du Peuple de Paturages.



Repas de midi

Apéro

Petit vidé de vol-au-vent

Boulettes de Wasmes

Couques (ou couilles de) suisses

Café



Le repas est suivi d'une présentation succincte des activités de cette Maison.

Coût de la journée : 25 € (repas et visites)

Retour : vers 17 heures.

Inscription et réservation : merci de réserver rapidement au 064/442326.

Les places seront attribuées dans l'ordre des appels.

Vous pourrez ensuite verser la somme de 25 € qui confirmera ainsi votre participation effective.

Yvan Nicaise

Présentation de la maison Van Gogh à Colfontaine



Trésor caché de Colfontaine, la résidence de Vincent van Gogh durant ses années dans le Borinage est un lieu incontournable sur le chemin de sa mémoire.

Le fait que Vincent Van Gogh cite la maison Denis dans sa correspondance parmi les lettres les plus essentielles de sa vie, en authentifie le caractère unique

et irremplaçable et renforce l'attraction du lieu.

"J'ai loué une petite maison où j'aimerais bien habiter tout-à-fait seul mais, pour l'instant, comme Pa trouve préférable, et moi-même aussi, que je loge chez Denis, elle ne me sert que d'atelier ou de cabinet de travail".

(Vincent Van Gogh à son frère Théo, lettre du 4 mars 1879 dont le style n'a pas été modifié)

Historique

C'est en mars 1879 que Vincent Van Gogh évoque pour la première fois la maison située 81 - rue du Petit Wasmes, aujourd'hui rue Wilson à Colfontaine. A son arrivée dans le Borinage quelques mois plus tôt, en décembre 1878, l'évangéliste Benjamin Vanderhaegen lui avait rapidement trouvé ce logement. La maison appartient à un boulanger du nom de Jean-Baptiste Denis et aura un rôle prépondérant dans le parcours de l'artiste.

C'est là qu'il vit son "compagnonnage" avec les mineurs. Il en fera la thématique de ses premiers essais de dessin. C'est aussi dans cette maison qu'il écrit à son frère des lettres qui vont, comme ses lectures, orienter sa vie vers un destin artistique exceptionnel.

Source : Fondation Mons 2025

Jeudis 3 et 17 mai : atelier d'art floral



Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe. N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.

Participation : 15 €, fleurs et café compris.

Prochaines dates : 7 et 21 juin.

Marie-Christine Cuchet

Samedi 9 juin à 18 heures au Sablon

La Maison de la Laïcité présente

En partenariat avec le Centre Culturel Le Sablon

COLON(IAL)OSCOPIE

de et avec Geneviève Voisin

par la compagnie « AH MON AMOUR ! »

Un duo clownesque, drôle et grinçant dans un spectacle incisif et désopilant abordant notre rapport ambigu à notre passé colonial...

Véritable rencontre artistique et humaine, Geneviève Voisin et Justine Verschuere Buch forment un duo de clowns traditionnel blanc/auguste, impétueux et désopilant, tant sur le plan du jeu que dans l'aspect musical.

La pièce



Fabiola de Potter Dardois – fille, petite-fille et arrière petite-fille de colons – voue une admiration sans égale à la grandeur de ce qu'elle décrit comme « l'œuvre civilisatrice coloniale ». Incarnant la nostalgie de l'époque, elle saisit l'occasion d'en assurer la première partie.

Merveilleusement accompagnée à l'accordéon par sa jeune fille Paola – personnage candide et maladroit, Fabiola de Potter Dardois propose donc au public venu assister à la conférence un bref récital de chansons « exotiques et coloniales ». Racisme ordinaire, situations sarcastiques, les tensions entre le Nord et le Sud s'incarnent avec humour dans le rapport mère/fille. Dévoilant ainsi la violence physique et morale de notre passé colonial, ce récital satirique laisse progressivement place à un règlement de comptes familial... et national.



Entrée : 5 €

Réservation dès maintenant à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

**Ce spectacle est programmé grâce à la Fédération des Maisons de la Laïcité
Education permanente**

Colon(ial)oscope : une production théâtrale qui s'inscrit dans une réflexion plus globale sur la colonisation

Plusieurs initiatives visent, depuis plusieurs années à **comprendre comment les différents canaux de propagande ont autrefois fonctionné pour justifier l'entreprise coloniale.**

La propagande coloniale a infusé les esprits de générations entières en Belgique et au Congo. Elle a été pour beaucoup et pendant trop longtemps la seule perception et représentation de ce que pouvait être le Congo et plus largement l'Afrique, à défaut de mieux. La simplification de la réalité a forgé de nombreux esprits.

Citons l'exposition « *Notre Congo/Onze Kongo* », la *propagande coloniale belge dévoilée*, réalisée par « Coopération Education Culture » qui présente une série de documents iconographiques et audio-visuels datant de la période coloniale belgo-congolaise. Cette exposition questionne aussi la **persistance des stéréotypes** tant du côté du public belge que congolais.



Une autre exposition « *Zoos humains* », réalisée par le Groupe de Recherche ACHAC en partenariat avec la Fondation Thuram (1) et le Centre d'Action Laïque de la Province de liège, Cette exposition est née de la volonté de mieux comprendre les origines et les mécanismes de construction des discriminations et des stéréotypes, 110 ans après la première Exposition universelle de

Liège de 1905, où les nations coloniales européennes mirent en scène leurs colonies (2).

A l'initiative de l'Action Laïque de Thuin, cette exposition est visible jusqu'au 12 mai à l'Eglise du Mont Carmel, Rue Maurice des Ombiaux (Ville-Haute) de Thuin.

Heures d'ouverture :

lundi - mardi – mercredi - jeudi sur réservation au 071/59 71 00

vendredi – samedi - dimanche 13H-18H

Visites libres gratuites

Dossier téléchargeable sur www.centrecultureldethuin.be

(1) Le Groupe de recherche ACHAC, est composé d'historiens spécialistes des questions coloniale et postcoloniale et la *Fondation Lilian Thuram*, « Éducation contre le racisme »

(2) www.zooshumains.be

Lundi 14 mai à 14h15
Conférence –projection
« Bien boire, bien manger ensemble »
Par Michèle Folon et Serge Godeau



Le banquet, de toutes les époques et pour beaucoup de raisons, a toujours eu une signification très forte. Se réunir, en famille ou entre amis, boire un verre et manger un petit bout, festoyer aux grandes occasions est toujours et a toujours été synonyme de réjouissances, d'amitié, de convivialité et l'expression de la fraternité. Il est encore et toujours habituel d'organiser un repas

familial ou amical en guise de témoignage d'affection. Aussi, nous allons faire un plongeon dans le temps pour découvrir ou redécouvrir l'histoire du banquet, le pourquoi, le comment, le boire, le manger, mais surtout des anecdotes, et la petite histoire, pas celle avec un grand H, celle-là, on la trouve partout, mais celle, qui, nous l'espérons, vous divertira.

Plutarque disait : « *Nous ne nous asseyons pas à table pour manger, mais pour manger ensemble* ».

Participation : 4 € conférence et goûter compris.

Ces deux amis nous reviennent.

Depuis plusieurs années, Michèle et Serge quittent la Dordogne où ils ont choisi de s'installer depuis leur accès à la retraite pour venir nous présenter, au mois de mai, une conférence sur des thèmes très variés.

Rappelons-nous : « La femme et l'absinthe », « Quand parlent les oiseaux » et « La révolte en chantant »

Rendez-vous donc le 14 mai.

**N'oublions pas les
espoirs nés de mai 68
... quoique...**

POURQUOI CES ÉTUDIANTS DE 2018 NE SERONT PAS À L'ORIGINE D'UN NOUVEAU MAI 68...



Lundi 14 mai à 12h30
Repas mensuel suivi de l'exposé avec projection
« Bien boire, bien manger ensemble »
Par Michèle Folon et Serge Godeau (Info page 19)

Beaucoup de nos membres et sympathisants participent à notre repas mensuel qui précède la conférence ou l'animation de 14h15.

Rappelons que chacun a le choix :

Soit de participer au repas convivial : **15 €**

Soit de participer à la conférence (goûter compris) : **4 €**

Soit de participer au repas et à la conférence (goûter compris) : **19 €**

La plupart des personnes apprécient la formule combinée qui associe gastronomie et détente.

MENU

Pain de viande et
Sa garniture de légumes

Tiramisu - Café

Réservation : jusqu'au mercredi 9 mai au
0478/392796. Confirmation par
versement au n° BE76 0682 1971 1895
(compte de de la Maison de la Laïcité de
Morlanwelz)

Nos activités de juin

Jeudi 7 juin à 20 h : ciné-débats

« Baccalauréat » de Christian Mungui

Samedi 9 juin à 18 h : Théâtre Bouffe

Colon(ial)oscopie

par la compagnie **« AH MON AMOUR ! »**

Info dans ce numéro à la page 17

Dimanche 24 juin à 12h30 : Repas d'avant vacances

Avec l'ensemble Florès

« Rêver, rire et chanter avec Offenbach »

Avec Pascal Quevauvillers, chanteuse
et Jean-Pierre Delen, pianiste accompagnateur

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise
Couverture : Bertrand Aquila (Fédération des Maisons de la Laïcité)